

Environnement et biodiversité



@COMMUNE DE TURRETOT

Sur Turretot, la conservation d'un **cadre de vie agréable** pour les habitants a toujours été importante dans tous les projets d'aménagements du village.

Des espaces verts et des sentes piétonnes sont ainsi au cœur de l'aménagement du village.

Depuis 2016 et le PLU, un recensement complet des éléments de paysages : des mares, des bassins, des vergers et des alignements boisés a été fait et une gestion plus respectueuse de l'environnement a été mise en place



©COMMUNE DE TURRETOT

Notre ambition sur ce mandat est de continuer à **améliorer la biodiversité** sur notre commune. C'est pourquoi nous avons porté notre candidature pour devenir "Territoire engagé pour la nature". En attendant les résultats, un petit tour d'horizon de notre territoire, de ce que nous faisons déjà et de nos projets.

Notre territoire





@LAETITIA MAUDUY

La commune de Turretot est un territoire péri-urbain dont le pourcentage d'urbanisation est assez faible (5%) qui comporte:

- une zone d'urbanisation centrale avec sa mairie, ses commerces, son école, son église, ses infrastructures de loisirs et ses lotissements
- un hameau
- quelques îlots de construction liés à l'histoire de la commune.

Notre territoire ayant depuis longtemps un POS puis un PLU (cf annexe 1), les espaces agricoles ont été préservés et les mitages ont été limités.

94% du territoire de la commune est agricole avec :

- des prairies sur 27% du territoire
- des cultures sur 67% du territoire. Elles sont majoritairement faites sur des grandes parcelles (céréales, lin, pommes de terre, betteraves, poireaux) en agriculture traditionnelle.

Avec moins de 1% du territoire, les espaces semi-naturels sont très peu présents sur la commune : 3,7ha de forêt mais 6ha d'éléments boisés classés et plusieurs kilomètres d'alignements boisés, 12 mares et 4 bassins, 3 fascines.

Au sein de la commune, on trouve 6 clos-masures, richesse culturelle et environnementale de notre territoire.

Les actions menées pour l'environnement



Village fleuris "2 fleurs"

La commune est inscrite depuis de nombreuses années au label "Villes et villages fleuris" et a obtenu en 2017 sa deuxième "fleur" qui englobe des critères environnementaux (zéro phytosanitaire, récupération d'eau de pluie pour l'arrosage, gestion différenciée des espaces verts, gestion des déchets verts, écopaturage...). C'est grâce à l'investissement de toute l'équipe technique que cela a été rendu possible.

La mare et le jardin pédagogiques

Une mare et un jardin pédagogiques ont été créés lors des mandats

précédents, grâce à un partenariat avec l'équipe enseignante de l'école et le personnel de la garderie périscolaire : une mare d'environ 900m² existante a été rénovée et transformée en mare pédagogique (partenariat également avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant-SMBV- en 2018) et un espace appartenant à la commune d'environ 1000m² a été transformé en jardin pédagogique.

Des aménagements contre l'érosion et la pollution

Pour limiter les problèmes d'érosion, un plan d'aménagement d'hydraulique douce (création de fascines, de haies, de zones enherbées...) a été mis en place en 2006 en lien avec le SMBV (Syndicat-Mixte du Bassin Versant) et a été réactualisé et mis à jour depuis.

Pour limiter la pollution, comme nous sommes sur un bassin d'alimentation de captage prioritaire, des actions de réductions d'intrants (phytosanitaires et nitrates) chez les agriculteurs sont menées depuis plusieurs années.

Territoire engagé pour la nature ?



Depuis le début de ce mandat communal, l'équipe municipale est davantage engagée pour la protection de l'environnement et la prise en compte de la biodiversité dans sa politique.



Gestion différenciée et hôtels à insectes

Nous avons par exemple augmenté la surface de la gestion différenciée des espaces verts et mis en place des panneaux explicatifs et installé des hôtels à insectes dans trois espaces différents de la commune.



Réflexion sur la biodiversité

Mais nous avons surtout commencé à mener une réflexion plus globale sur l'environnement (commission environnement mise en place en début de mandat).

Cette nouvelle volonté est appuyée par l'entrée de Turretot dans la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole (CULHSM), communauté de communes engagée dans cette démarche et déjà "Territoire engagé pour la Nature". Les services techniques de la CULHSM qui ont déjà réalisé certaines études, sont en effet à même de nous aider dans nos questionnements sur ces thématiques.

La démarche "Territoires engagés pour la nature" vient en appui de cette volonté d'agir pour la préservation de notre territoire.